



**Le présent mandat d'achat signé est à adresser à BNP Paribas Reim France 167, quai de la Bataille de Stalingrad  
92867 Issy les Moulineaux Cedex par courrier ou par télécopie avec avis de réception**

Le recto du mandat doit être correctement rempli et les renseignements et documents ci-dessous fournis, selon votre situation.

Le montant total de l'ordre d'achat doit être couvert par virement au compte spécifique ouvert au nom de la SCPI chez BNP Paribas (qui ne porte pas intérêts) ou par chèque de banque (chèque émis par une banque à la demande du client) à l'ordre de la SCPI qui le remettra sur ce compte. BNP Paribas Reim France restituera au donneur d'ordre l'éventuelle différence après exécution de l'ordre ou la totalité de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

Si les fonds proviennent d'une banque située hors de l'Union Européenne, il devra être fourni une copie recto/verso d'une seconde pièce d'identité en cours de validité (passeport, ...).

**A noter que la couverture de l'ordre d'achat par encaissement des fonds correspondants conditionne la validité de cet ordre.**

**RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS A FOURNIR :**

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la corruption, le financement du terrorisme et les embargos à caractère financier, ainsi qu'en application de la Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), l'exécution du mandat peut être subordonnée à certains renseignements complémentaires à fournir. **A minima, en cas de transmission d'un mandat à BNP Paribas Reim France pour la 1<sup>ère</sup> fois, un questionnaire de connaissance de la clientèle est nécessairement à transmettre.** Le questionnaire est disponible sur le site [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)

<u>Pour les personnes physiques</u>	<u>Pour les personnes morales</u>
<p><b>Femmes mariées</b> : renseigner le nom de jeune fille</p> <p><b>Mineurs et incapables</b> : le mandat doit être établi au nom du mineur ou de l'incapable avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile (signature du père et de la mère pour le mineur, autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille pour les mineurs sous tutelle judiciaire ou le majeur sous tutelle). Pour le majeur sous curatelle, le mandat doit être signé par l'acheteur et son curateur, qui doit justifier de sa qualité</p> <p><b>Usufruit-nue-propriété / Indivision</b> : le mandat doit être signé par l'usufruitier et le(s) nu (s)-propriétaire(s) ou par tous les membres de l'indivision</p> <p><b>Joindre</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie recto-verso d'une pièce d'identité <b>en cours de validité</b> de chaque signataire, les signatures devant être conformes à celles du Mandat</li> <li>- Copie d'une quittance récente (quittance EDF-GDF,Eau, téléphone fixe ou mobile) pour un premier investissement auprès de BNP Paribas Reim France</li> <li>- S'il y a lieu, procuration, autorisation du juge des tutelles, extrait de délibération du conseil de famille</li> <li>- Indivision : Pour chaque indivisaire : Etat civil complet avec date, code postal et commune de naissance / pays, adresse complète, régime et statut fiscaux, quote-part de l'indivision et désignation du représentant auquel sera adressé tout courrier</li> <li>- un RIB (*). Dans le cas d'un démembrement, joindre le RIB du Nu-propriétaire et de l'Usufruitier.</li> </ul> <p>En cas d'indivision, joindre le RIB de l'indivision</p>	<p><b>Sociétés</b> : renseigner la dénomination, la forme de la société, le n° Siret, le siège social et le nom, prénoms et qualité du ou des représentants.</p> <p><b>Joindre</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie des statuts à jour certifiée conforme</li> <li>- Extrait Kbis de moins de trois mois</li> <li>- Copie recto verso d'une pièce d'identité <b>en cours de validité</b> du (des) signataire(s), des personnes physiques qui exercent un pouvoir effectif sur la structure ou détiennent au moins 25% de son capital.</li> <li>- Justificatifs du pouvoir du (des) signataire(s) : extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou du directoire, ou procuration éventuelle du mandataire</li> <li>- un exemplaire des comptes annuels du dernier exercice clos</li> <li>- un RIB (*)</li> </ul> <p><b>Associations</b> : joindre un exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été publié la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'Etat dans le cas d'une association reconnue d'utilité publique</p>

(\* Si le compte sur lequel seront crédités les revenus est ouvert auprès d'un organisme financier non établi dans un Etat signataire de l'accord sur l'Espace Economique Européen (27 états membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège), il devra être fourni une copie recto/verso d'une seconde pièce d'identité en cours de validité (passeport, ...).

La société de gestion se réserve le droit de demander des compléments d'information ou documents selon la situation de l'acquéreur

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

**La modification d'un ordre d'achat entraîne la perte de son rang lorsque :**

la quantité de parts est augmentée	le sens de l'ordre est modifié	le prix est diminué
------------------------------------	--------------------------------	---------------------

**Les donneurs d'ordres seront informés de l'exécution de leur ordre par BNP Paribas Reim France**

Pour toutes informations sur l'état du registre et les principales données concernant la SCPI : valeur de réalisation (valeur vénale estimée de ses immeubles + autres actifs nets), dernier dividende annuel servi, taux d'occupation du patrimoine, ...vous pouvez vous adresser à la société de gestion :

BNP Paribas Reim France - 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex -Tél : 01 55 65 23 55 - Fax : 01 46 42 72 54

**Ou vous pouvez consulter le site Internet [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)**

Le responsable du traitement est BNP Paribas Reim France. Elle est amenée à recueillir des informations nominatives concernant le client selon les principes suivants :

- ces informations sont principalement utilisées pour les finalités suivantes: la gestion de clientèle et des parts de SCPI acquises et éventuellement aux fins de prospection, animation commerciale et études statistiques, évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement et lutte contre le blanchiment d'argent.
  - ces informations nominatives sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue BNP Paribas Reim France en vertu de l'article L 511-33 du Code Monétaire et Financier. Elles ne seront utilisées que pour les seules nécessités pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou encore pour les actions commerciales de BNP Paribas Reim France.
  - le client accepte expressément et pendant toute la durée de sa relation avec BNP Paribas Reim France que les informations nominatives le concernant soient transmises :
    - aux prestataires de service et sous-traitants exécutant pour le compte de BNP Paribas Reim France certaines tâches liées aux finalités décrites ci-dessus, et notamment aux prestataires et sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas Reim France certaines tâches matérielles et techniques indispensables et indissociables de la gestion des parts,
    - aux sociétés du Groupe BNP Paribas (1) en vue de la présentation des produits et services gérés par ces sociétés, ainsi qu'en cas de regroupement de moyens,
    - aux sociétés du groupe BNP Paribas avec lesquelles il est ou sera en relation contractuelle aux fins d'actualisation des données collectées par ces sociétés,
    - vers des pays non membres de l'Union Européenne,
    - et à des organismes tels que l'administration fiscale et la Banque de France afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à la Banque.
  - ces informations pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libérés. Le client peut obtenir une copie des informations le concernant et, le cas échéant, les faire rectifier par courrier adressé à BNP Paribas Reim France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex.
  - en outre, le client peut demander à BNP Paribas Reim France confirmation de l'existence d'une relation contractuelle entre elle et un prestataire de service ou sous-traitant identifié.
  - le client peut s'opposer à recevoir des sollicitations commerciales par courrier papier ou appel téléphonique en vue de la présentation des produits et services de BNP Paribas Reim France ou de ceux proposés par les sociétés du Groupe BNP Paribas en précisant le mode de sollicitation refusé (courrier papier ou appel téléphonique) et en indiquant si cette opposition concerne l'ensemble du groupe BNP Paribas ou uniquement les filiales du Groupe BNP Paribas. A ces fins, le client doit écrire à BNP Paribas Reim France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex.
- Toutefois, aucune sollicitation commerciale ne sera effectuée à l'attention des clients mineurs. Aucune prospection par courrier électronique ne sera effectuée sans l'accord préalable du client.
- enfin, toute déclaration fautive ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir la fraude au sein du Groupe BNP Paribas.

(1) La liste des sociétés du Groupe BNP Paribas concernées est disponible sur simple demande écrite à l'adresse suivante : BNP Paribas, CFFRCA 1, 75 450 Paris cedex 09.